

Nanterre, le jeudi 26 novembre 2009

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Cette CAPD est toujours très attendue par tous nos collègues car un changement d'échelon permettra pour certains de limiter un peu la perte de pouvoir d'achat cumulée ces dernières années, pour d'autres de déterminer le montant de la pension qu'ils toucheront à leur départ à la retraite. Nous pensons donc, plus que jamais, que cette CAPD devrait se tenir en septembre afin de régulariser les promotions sur les traitements dès le mois de novembre.

Cette année, il s'agissait pour les services de l'Inspection Académique, d'intégrer dans la nouvelle grille de notation les collègues inspectés et notés avant le 1^{er} septembre 2008. Lors de la lecture des documents permettant la vérification, la délégation du personnel du SNUipp92 n'a relevé aucune erreur. Nous tenons donc à remercier les services de l'administration pour ce travail effectué.

Cependant, nous avons pu constater que depuis la mise en place de la nouvelle grille plus d'un enseignant sur dix (aux 9^{ème} et 10^{ème} échelons) était encore noté hors grille. La nouvelle grille ne devait-elle pas permettre d'éviter de telles situations ? Ne laisse-t-elle pas une certaine latitude dans la notation puisqu'à un échelon et un niveau de mérite donnés trois notes sont possibles ? Cette « souplesse » a d'ailleurs été une des principales raisons mises en avant pour modifier la grille de notation de ce département. D'où notre incompréhension devant ces nouvelles distorsions

Sur les promotions en général :

- Nous continuons de dénoncer les divisions du corps des enseignants du premier degré concernant les carrières. En effet, l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles par liste d'aptitude a des conséquences sur le déroulement de carrière des PE recrutés par concours. A partir de l'échelon 8, il devient impossible pour ces derniers d'avancer au grand choix. C'est ce que l'on appelle l'effet bouchon qui aurait pu être évité si tous les instituteurs avaient bénéficié d'une reconstitution de carrière, ce que le SNUipp a toujours revendiqué.
- 1. Dans cette période où, sous couvert de vouloir revaloriser le métier d'enseignant, primes et indemnités sont versés à certains, nous continuons de revendiquer plus que jamais, l'augmentation du point d'indice comme unique moyen de compenser la perte de pouvoir d'achat subie par la profession, et maintenant reconnue au plus au niveau de l'Etat.
- Nous continuons de dénoncer la création d'une hors classe qui crée une nouvelle division. De plus, l'accès à la hors classe est actuellement tellement limité dans le premier degré que le nombre de collègues y accédant reste extrêmement restreint. Le SNUipp revendique la suppression de la hors classe et la création d'échelons supplémentaires pour que tous les collègues aient la perspective d'accéder en fin de carrière à l'indice terminal de la hors classe.
- Nous continuons de revendiquer un avancement à la même vitesse pour tous. Nous rappelons que le SNUipp souhaite le retrait de tout élément de « mérite » dans tous les barèmes. L'inspection des personnels devrait être déconnectée de l'évolution des carrières pour trouver toute sa valeur formative.

Ensuite, nous souhaitons vous faire savoir que de plus en plus de collègues ressentent une pression de leur hiérarchie, qui semble leur faire de moins en moins confiance. Il leur est demandé de plus en plus de documents administratifs rendant compte de façon pointilleuse des heures faites. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, les enseignants de ce département travaillent et ils travaillent très souvent plus que leur temps de service. Pour continuer à effectuer leur mission, ils doivent pouvoir travailler dans un climat serein et apaisé en étant assurés de la confiance de leur hiérarchie.

Pour finir, suite au courrier que vous avez envoyé aux directeurs concernant la saisie de tous leurs effectifs dans Base Elèves avant le 13 novembre, vécu comme un véritable « ultimatum », nous nous sommes adressés à vous et n'avons à ce jour reçu aucune réponse. Pourtant, lors de notre rencontre en septembre, vous nous aviez affirmé votre volonté de dialogue avec les organisations syndicales représentatives de la profession. Comment interpréter alors, cette non-réponse envers le SNUipp 92 mais surtout la profession ? Car au-delà de notre organisation, c'est 69 % des enseignants du premier degré des Hauts-de-Seine que vous ignorez. Les collègues qui vous ont écrit à ce sujet sont aussi en droit de recevoir votre réponse et pas seulement par l'annonce d'un délai supplémentaire et d'une éventuelle convocation que vous prévoyez les concernant.